

Pazayac

Bulletin Municipal

Février 2015



n° 22

La vie de notre commune



VIE DU CONSEIL MUNICIPAL.....01

La nouvelle équipe municipale	p. 01
Le Mot du Maire	p. 02
Carte du nouveau canton	p. 03
Commissions Communales Et Syndicats Intercommunaux	p. 04
Mai communal	p. 05
Site internet de Pazayac	p. 06

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS.....07

Anim'Pazayac	p. 07
On tourne à Pazayac	p. 09
Tennis de table	p. 10
Une écurie de propriétaire à Pazayac	p. 11
Chasse	p. 12

VIE DE L'ÉCOLE.....13

Activités de l'école	p. 13
T.A.P. ou « Temps d'Activités Périscolaires »	p. 13

CAHIER CENTRAL: VIE PRATIQUE

p. 2.....	Personnel communal
p. 3.....	Informations pratiques
p. 4.....	Informations services publics
p. 6.....	Tarifs des services communaux
p. 9.....	Vivre ensemble : réglementation

VIE DE LA COMMUNE.....14

Réalisations 2013-2014	p. 14
Intercommunalité	p. 14
Réalisations en cours et à venir	p. 15
Numérotation des rues	p. 16
Un marché à Pazayac	p. 16
Repas des aînés	p. 16
Histoire de la commune : La Chaumière	p. 17
Anciens combattants	p. 18
Décorations de Noël	p. 18

VIE DES ENTREPRISES.....19

L'avenir du Moulin de Maneyrol est assuré.....	p. 19
Boulangerie «Drive» à Pazayac	p. 20

DÉMOGRAPHIE.....21**BUDGET DE PAZAYAC.....23**

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Jean-Jacques DUMONTET
Maire



Michel MEYNARD
1er Adjoint



Bernard CESSAT
2ème Adjoint



Bernard CATUS
3ème Adjoint



Annick CLAUZADE
4ème Adjoint



Stéphane COSTE
Conseiller Municipal



David GUILLON
Conseiller Municipal



Stéphanie SILVA
Conseillère Municipale



Martine VERLHIAC
Conseillère Municipale



Nathalie LANSADÉ-BESSE
Conseillère Municipale



Betty LACON
Conseillère Municipale



Jean-françois BOUILLAC
Conseiller Municipal



Cédric VILATTE
Conseiller Municipal



Daniel DELBOS
Conseiller Municipal



Jean-claude VERLHAC
Conseiller Municipal



Dans le prolongement des mandats précédents, nous avons le plaisir de vous adresser le bulletin municipal qui retrace l'activité de notre commune pour l'année écoulée.

Rédigé collectivement, ce bulletin traduit notre volonté d'information. Toute l'équipe municipale remercie toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé ou renouvelé leur confiance en mars 2014.

Nous travaillerons en conseil municipal, dans les commissions communales et au conseil communautaire pour l'intérêt de notre commune. Nous saurons avancer encore et toujours en équipe et surtout être à l'écoute de chacun d'entre vous. Nous nous engageons à nous montrer dignes de votre confiance.

Dans cette période de crise et d'incertitude que nous vivons, qu'il me soit permis d'avoir une pensée pour ceux qui sont dans la peine ou la maladie ainsi que pour ceux qui nous ont quitté.

En 2014, est née une grande et nouvelle intercommunalité : « La communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort » qui réunit 39 communes.

Le gouvernement a redéfini de nouveaux territoires et un nouveau scrutin pour les élections départementales de mars 2015.

Notre futur canton, fort de 28 communes se compose aujourd'hui de l'intégralité des communes de deux anciens cantons (Carlux et Salignac-Eyvigues) et de 9 communes de l'ancien canton de Terrasson-Lavilledieu. Après un 1er trimestre dominé par le renouvellement du conseil municipal, différentes actions communales ont été menées à leur terme ou ont été lancées :

- réfection de la route du Brut
- travaux d'enfouissement des réseaux secs (EDF / Télécommunications) dans la traverse de Daudevie.

Après échange entre élus et services de la sous-préfecture, nous avons bon espoir d'assurer la continuité des travaux d'aménagement de ce secteur qui ne peuvent être engagés sans l'octroi des diverses subventions sollicitées.

- Travaux de renforcement et renouvellement du réseau AEP dans la traverse de Daudevie
- Extension de l'éclairage public dans les hameaux de Chantegrel – VC 206, Daudevie Nord et le Brut
- En cours de finalisation, la dénomination et numérotation de la voirie : les élus en charge de ce dossier sont allés à la rencontre de chacun de vos foyers afin de vous informer des démarches à accomplir. Les nouvelles adresses seront donc effectives à compter du 1er juin 2015.
- La sectorisation du réseau AEP : un projet subventionné à 75 % qui va nous permettre d'assurer une gestion et un suivi optimal de nos ressources en eau potable.
- PLU : une procédure de révision simplifiée ou de modification va donc être lancée dès le 1er semestre 2015 (procédures par définition mineures et très localisées)
- Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires à l'école maternelle et primaire, nous avons, avec l'aide des divers intervenants (élus, personnel communal, bénévoles), assuré la continuité des Temps d'Activités Pédagogiques (T.A.P.) avec mise en place de divers ateliers entièrement gratuits.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué directement et indirectement à l'élaboration de ce dossier et merci à tous les participants.

- Pour ce qui est de la voirie et des bâtiments communaux, d'autres travaux tout au long de l'année, viendront impacter notre territoire.

Malgré une volonté d'aller de l'avant, il ne faut pas occulter les difficultés auxquelles toutes les communes rurales sont confrontées avec les contraintes budgétaires et notamment la baisse conséquente des dotations de l'état qui, pour notre commune va se traduire par une baisse de 14 793 € en 2015, 25 318 € en 2016 et 35 842 € en 2017...

Il faudra donc essayer de faire aussi bien, avec moins de ressources, tout en sachant que les compétences exercées par l'intercommunalité ne contribueront pas à l'allègement de nos charges de fonctionnement.

Je voudrais terminer en souhaitant une bonne intégration aux nouveaux habitants et en remerciant toutes les associations et les bénévoles qui s'investissent dans l'animation de notre commune ainsi que tous ceux qui participent à son développement économique.

Bonne lecture !

Jean-Jacques DUMONTET

Canton de Terrasson-Lavilledieu

19679 habitants - 28 communes

Notre commune fait partie d'un nouveau canton plus grand que le précédent.

Lors des prochaines élections «cantonales», vous participerez en fait à des élections «**départementales**».

En effet, la réforme implique que vous n'élierez plus une conseillère ou un conseiller général, mais une conseillère et un conseiller départemental qui représentera votre canton.

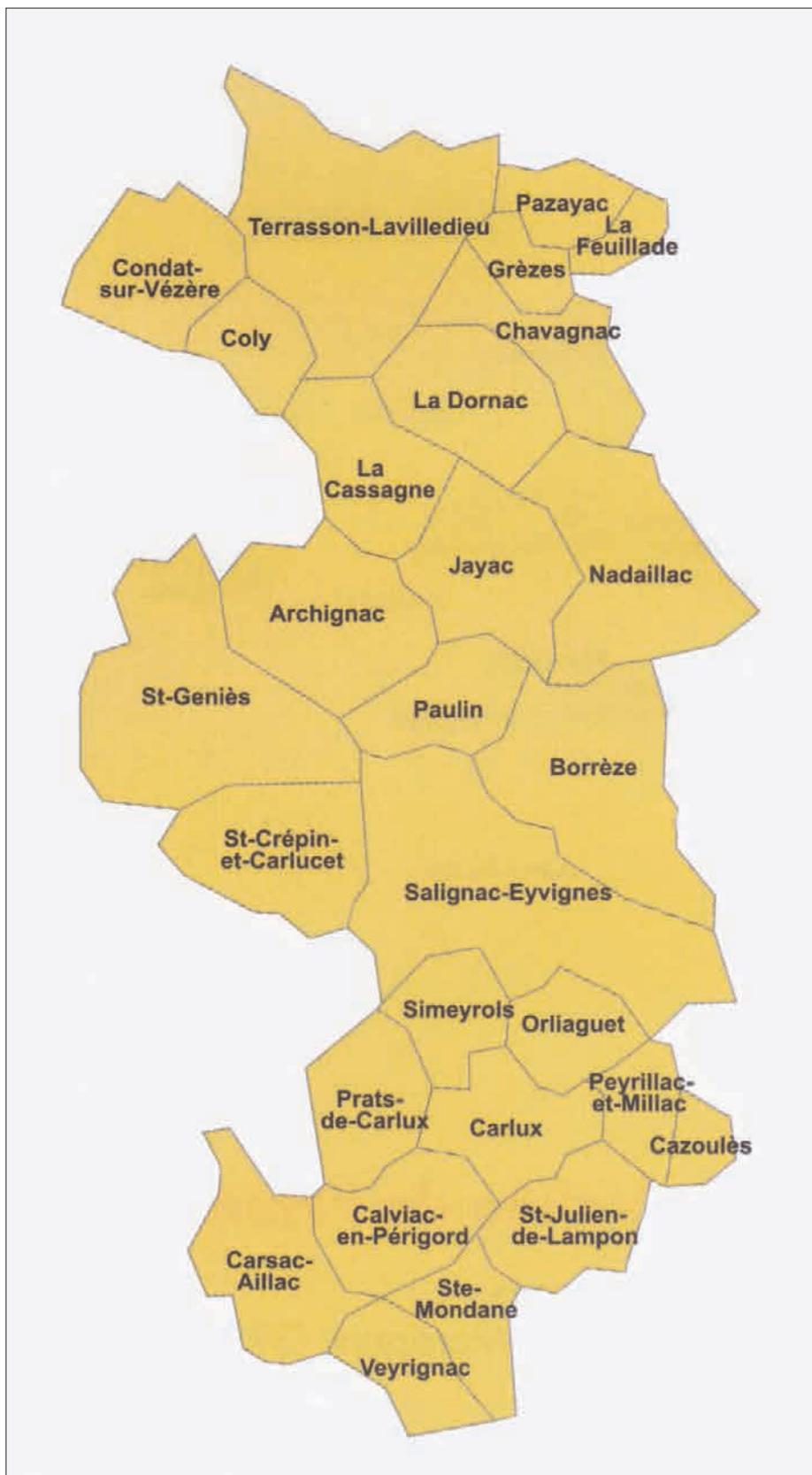
Le mandat des élu(e)s est toujours de 6 ans.

Le nombre de cantons a été diminué de 50 à 25 mais le nombre total d'élu(e)s est maintenu à 50. Cela fera donc 2 conseillers départementaux par canton, un homme et une femme.

Le premier tour aura lieu le 22 mars et le second tour le 29 mars 2015.

Vous voterez à Pazayac, comme c'était le cas auparavant.

Sources : Vivre en Périgord,
Le magazine du Conseil Général



COMMISSIONS COMMUNALES	DETAIL	RESPONSABLE DE COMMISSION	MEMBRES
ADMINISTRATION GENERALE	Budget Finances	MEYNARD Michel	VILATTE Cédric – LACON Betty – CLAUZADE Annick
TRAVAUX COMMUNAUX PATRIMOINE EQUIPEMENT	Bâtiments Matériel Sécurité Véhicules	VERLHAC J Claude	COSTE Stéphane – GUILLON David – BOUILLAC J François – MEYNARD Michel – CESSAT Bernard -
ECONOMIE AGRICULTURE	Dossiers agricoles ou économiques	CATUS Bernard	VERLHIAC Martine – CLAUZADE Annick
ACTION SOCIALE	CIAST*	VERLHIAC Martine	LACON Betty – SILVA Stéphanie LANSADE BESSE Nathalie
EDUCATION SERVICES COMMUNAUX	Ecole Rythmes scolaires Collège Restaurant d'enfants Garderie	LANSADE BESSE Nathalie	CLAUZADE Annick – COSTE Stéphane – GUILLON David – LACON Betty – SILVA Stéphanie
COMMUNICATION	Informations municipales Bulletin municipal	DELBOS Daniel	VILATTE Cédric – CLAUZADE Annick – MEYNARD Michel
URBANISME ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE	Diverses autorisations PLU* Fleurissement Embellissement	CESSAT Bernard	CATUS Bernard – VILATTE Cédric – CLAUZADE Annick – BOUILLAC J François – VERLHIAC Martine – VERLHAC J Claude
AEP ASSAINISSEMENT	Réseaux communaux	COSTE Stéphane	MEYNARD Michel – GUILLON David – CATUS Bernard – CESSAT Bernard
ACCESSIBILITE DES BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS COMMUNAUX AUX PERS. HANDIC.	Elaboration PAVE *	CLAUZADE Annick	MEYNARD Michel – LANSADE BESSE Nathalie
VOIRIE COMMUNALE	Réseau routier Dénomination des voies communales	BOUILLAC J François	LANSADE BESSE Nathalie – CATUS Bernard – VERLHIAC Martine – CLAUZADE Annick – MEYNARD Michel – CESSAT Bernard
PERSONNEL	Fonctionnalité des services Encadrement Planning	CESSAT Bernard	MEYNARD Michel – DELBOS Daniel
MARCHES PUBLICS	Commission d'appel d'offres	CATUS Bernard	VERLHAC J Claude – MEYNARD Michel – CLAUZADE Annick – CESSAT Bernard
REVISION LISTE ELECTORALE		LACON Betty	LANSADE BESSE Nathalie – CLAUZADE Annick – SILVA Stéphanie – LACON Betty

* PAVE : « Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics »

* PLU : « Plan Local d'urbanisme »

* CIAST : « Centre Intercommunal d'Action Sociale du Terrassonnais »

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	TITULAIRES	SUPPLEANTS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRASSONNAIS EN PERIGORD NOIR THENON HAUTEFORT	1- DUMONTET J-J 2- MEYNARD Michel	1- VERLHAC J CL 2- VILATTE Cédric
SIRTOM (Ordures Ménagères)	1-DUMONTET J Jacques	1-CESSAT Bernard
S.D.E 24 (SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES De la DORDOGNE)	1-DUMONTET J Jacques 2-VERLHAC J Claude	1-MEYNARD Michel 2-CESSAT Bernard
SMBVV - MONTIGNAC (SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA VEZERE)	1-DUMONTET J Jacques	1-MEYNARD Michel
SYNDICAT DU COLLEGE DE LARCHE	1-COSTE Stéphane 2-LANSADE BESSE Nathalie	1-GUILLON David 2-DUMONTET J Jacques
CNAS/CDAS (Comité National /Départemental d'Action Sociale)	1-VERLHIAC Martine	1-CLAUZADE Annick



Le 05 juillet 2014, les habitants de la commune étaient conviés par Jean-Jacques Dumontet, Maire, et l'ensemble du Conseil Municipal, à partager un moment de convivialité.

Pour marquer le début de la nouvelle mandature, le passage «obligé» était de planter le Mai (ce qui fut fait dans la joie et la bonne humeur avec le bizutage des nouvelles recrues condamnées à creuser le trou destiné à l'arbre).

Pour le verre de l'amitié, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes, et a pu assister aux interventions de Jean-Jacques Dumontet, Maire, Serge Eymard, Conseiller Général et Dominique Bousquet, Président de la Communauté de Communes.

Un repas froid, animé par Daniel Ponthier (ci-contre), a clôturé cette journée.



Pazayac est un village résolument tourné vers l'avenir. Notre commune s'est en effet dotée d'un site internet dès 2008 pour permettre de diffuser facilement les informations concernant la municipalité, les événements associatifs et pour refléter la vie de Pazayac.

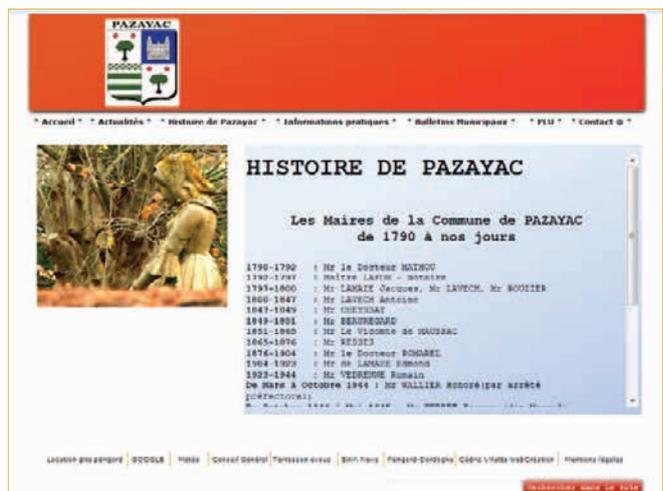
Vous pouvez d'ores et déjà y trouver les menus de la cantine de vos enfants ou de vos petits-enfants, l'actualité culturelle et associative, toutes les informations pratiques, le PLU et bien d'autres renseignements.

Il vous est notamment possible de télécharger tous les anciens bulletins municipaux et de découvrir notre rubrique «Histoire de Pazayac» que nous pourrions alimenter avec vos photos, cartes postales anciennes et informations diverses concernant le passé de notre commune.

Nous avons été précurseurs dans ce domaine et notre site a aujourd'hui besoin d'une refonte pour mieux répondre à vos besoins.

Prochainement, la Commission communication travaillera sur l'aspect visuel et sur le contenu votre site internet afin de le rendre plus convivial et plus efficace.

La Commission communication
www.pazayac.com



ANIM'PAZAYAC



Ainsi en 2014 nous vous avons accueilli autour d'événements traditionnels et maintenant incontournables :

- **le Casse-croûte** du 1er Mai avec le brin de muguet (la météo ne nous a pas permis de vous offrir une abondance de brins)

- **la randonnée pédestre** suivie du repas autour du sanglier à la broche et de ses haricots cuisinés à l'ancienne (nous avons eu de la chance, l'orage est arrivé alors que nous étions au dessert et à l'abri)

- **la participation au Festival Cantonal Pleine Nature** qui se déroulait le 05 juillet à St Rabier

- **le vide grenier**, 5ème édition fort de ses 54 exposants et réussi grâce à un super soleil !

Nous vous avons aussi proposé deux soirées théâtrales

- la première le **04 avril 2014 avec le spectacle «Fragments d'une petite comédienne de campagne»** celle-ci était diffusée en partenariat avec l'Agence Culturelle de Dordogne et l'association « Itinérance Culturelle en Terrassonnais » (qui regroupe 7 communes rurales du terrassonnais)

- la seconde le **08 novembre 2014**, avec une représentation du « **Tartuffe** » de Molière par ArtéOse troupe de théâtre amateur de Malemort.



Anim'Pazayac, 13 membres actifs motivés, nous entamons notre 13ème année d'existence, fidèles à notre mission à savoir proposer des activités et animations autour desquelles faire connaissance pour les nouveaux arrivants ou résidents de longue date, se rencontrer, se retrouver pour les fidèles, partager des moments de convivialité entre tous au cœur de notre village. Le bureau a été renouvelé en 2013 lors de l'assemblée générale du 24 mai à laquelle vous tous aviez été conviés.



Le salut des comédiens amateurs du Tartuffe, troupe ArtéOse le 08 novembre 2014

D'ores et déjà pour cette année 2015 vous pouvez retenir les dates suivantes :

- **1er Mai** : casse-croûte «ail nouveau et brin de Muguet»

- **07 Mai** : soirée théâtrale en partenariat avec l'Agence Culturelle de Dordogne et « Itinérance Culturelle en Terrassonnais ». Son titre « *Parle-moi* » de la compagnie Théâtre au Vent

- **28 Juin** : l'incontournable randonnée pédestre autour des vallons de notre village

- **04 Juillet**, la participation au Festival Cantonal Pleine Nature qui se déroulera à Condat sur Vézère

- **11 Juillet**, soirée musicale en plein air avec, entre autres, le groupe rock originaire de Pazayac

- **le 16 Octobre**, soirée lecture théâtralisée de textes de **Pierre Fanlac**, grande figure du Périgord « *Vous qui habitez Ici Et Maintenant* ».

« Je sais qu'un jour, bientôt peut-être, il ne restera plus à l'homme, pour se réconcilier avec lui-même, que d'écouter les mille paroles de source et de miel qui coulent sans cesse autour de nous dans le silence des champs »

Pierre Fanlac, Périgord terre de poésie

☹ *A noter que nous avons dû annuler le réveillon planifié pour passer de 2012 à 2013, les inscriptions étant en nombre trop faible. Cette animation n'a pas été réitérée pour le passage de 2013 à 2014.*



Au fil de la randonnée, une vue sur la vallée



La descente sur Pazayac

Merci à notre municipalité qui nous soutient par son aimable mise à disposition des infrastructures communales pour le déroulement de nos manifestations.

Enfin nous vous rappelons que vous pouvez intégrer notre équipe à tout moment, vous serez toujours bienvenus, ainsi que vos idées innovantes pour notre archipel rural qu'est, à présent, Pazayac.

L'équipe d'Anim'Pazayac vous souhaite une belle année 2015

Françoise Baril, Nathalie Besse, Delphine Farfait, Patricia Farfait, Béatrice Ferret, David Guillon, Cécile Magne, Hugh McDonnell, Michel Meynard, Jackie Perrier, Denis Pradoux, Christophe Prince, Carmel Savage

La nouvelle composition du bureau

Président :
Michel Meynard
Vices-Présidents adjoints: Hugh McDonnell
et Françoise Baril
Secrétaire :
Nathalie Besse
suppléante : Jackie Perrier
Trésorière :
Patricia Farfait
suppléant : David Guillon



ON TOURNE A PAZAYAC... On ne change pas une équipe qui gagne.

Elles ont été bien accueillies en 2012 pour leur premier court-métrage, elles sont revenues en 2014 pour un moyen-métrage.

Cynthia Pinet, la productrice (enfant du pays) et Marie-Hélène Roux, la réalisatrice, ainsi que l'équipe technique et les comédiennes, sensibles à l'accueil qui leur a été réservé en 2012 et à l'aide apportée par la municipalité, ont renouvelé l'expérience avec un moyen-métrage intitulé "A court d'enfants".

Inspiré d'un fait réel historique, plus communément appelé "les Réunionnais de la Creuse", ce film retrace, au début des années 60, le parcours d'un enfant réunionnais, Camélien, 10 ans, et de sa sœur, Lénaïs, 5 ans, arrachés à leur mère afin de contribuer à la politique de repeuplement des campagnes métropolitaines. Ils sont accueillis dans une ferme isolée de la Creuse.

Ignorance, pudeur, non-dits, méfiance face à l'inconnu, adaptation à l'environnement, rendent les rapports humains extrêmement difficiles, et la vie insupportable.

Le tournage s'est déroulé en Corrèze, dans les villages de La Combe et Yssandon, ainsi qu'à Pazayac.

Dans les rôles principaux, nous retrouvons Marie BUNEL (qui avait fortement aimé notre petit coin de Dordogne) et Vincent WINTERHALTER. Le personnage de Camélien est interprété par un jeune Réunionnais, Louzolo MAHONGA-MOREILLON, dont c'était le tout premier rôle.



Les figurants sont, pour la plupart d'entre eux, des habitants de la commune, ou en sont originaires.

A noter également, dans l'équipe technique, la participation active de Laurent-Stéphane LAURENT (renfort décoration), lui aussi enfant de Pazayac, ainsi que celle de Josiane CLAUZADE (régisseuse adjointe), Sophie SANCHEZ (assistante régie) et Annick CLAUZADE (photographe de plateau).





La projection du film a eu lieu, en avant-première, le 3 Octobre 2014, au cinéma «Le Roc» de Terrasson, et a rencontré un vif succès auprès d'une salle comble, où l'émotion était palpable.

Le 4 Octobre, le film était présenté au Festival du Film de la Réunion, où il a reçu le même accueil qu'en métropole. Nous lui souhaitons longue vie et tout le succès qu'il mérite.

Nous ne pouvons clore ce sujet sans rendre un vibrant hommage à une comédienne de talent, qui nous a quittés le 26 Octobre 2014: **Françoise BERTIN.**

Cette grande dame, qui avait tissé des liens très forts avec Cynthia et Marie-Hélène, avait insisté pour participer à l'aventure du moyen-métrage, et ainsi, pouvoir revenir dans notre commune qu'elle affectionnait, et où elle avait trouvé une place dans nos cœurs.



Françoise BERTIN

Nous ne l' oublierons pas...

TENNIS DE TABLE

Notre club de Tennis de Table du Périgord Noir (T.T.P.N.) s'est investi dans les activités périscolaires tout au long de l'année 2014. Du CP au CM2, de façons différentes, ils découvrent le ping pong. Les CP et CE1 sous forme de jeux faisant appel à leur habileté et leur motricité.

Les CE2, CM1 et CM2 apprennent les gestes simples qui permettent de jouer une partie contre un adversaire.

La classe des grands est allée à Lardonnac se confronter aux autres classes de La Feuillade, Grèzes et Nadaillac. En ce début d'année scolaire 2014/2015, les A.P.S. ont repris. Nous espérons que vous répondrez favorablement à notre demande de licenciation.



Le club prend le prix de la licence en charge pour qu'elle soit gratuite pour vous.

Une augmentation de licenciés nous rendra plus représentatifs au niveau des instances fédérales.

Pour ceux qui voudraient pratiquer en club, sachez que les jeunes jouent à La Feuillade le mardi et vendredi de 18h à 19h30 dans une salle tout confort remise à neuf.

Les adultes jouent le jeudi de 20h30 à 22h au gymnase intercommunal (d'autres créneaux peuvent être envisagés).

4 équipes jouent en championnat régional et départemental. Les jeunes ont quant à eux des compétitions qui leur sont réservées.



UNE ÉCURIE DE PROPRIÉTAIRE À PAZAYAC



C'est au début de l'année 2013 que le projet de David Dumas a vu le jour. Avec l'aide de la famille et des amis, et, après de longs mois de travail, une écurie est née.

Une écurie, oui, mais pas n'importe laquelle ; ici tout a été pensé pour le bien-être des chevaux: douze box ajourés, non fermés, pour que les chevaux se voient et apprennent à se connaître. Ce système évite le stress et permet aux animaux qui ne se connaissent pas, de vivre en groupe. Ces box sont repliables, ce qui facilite le passage d'engins

motorisés, prévus pour le nettoyage. C'est une structure adaptée pour une écurie fonctionnelle.

Aujourd'hui, David monte et se régale à mener son attelage. Quant à Mme Dumas et leurs amis (Vincent, le Maréchal-Ferrant et Julie-Anne, la monitrice), ils vivent à fond leur passion en faisant des concours à différents niveaux ; concours complets qui se composent d'une épreuve de dressage, une de saut, et une en terrain varié, passage de guets et obstacles naturels.

Cette écurie sera bientôt équipée d'une carrière (espace recouvert de sable pour le travail des chevaux). Et les chevaux? Ils sont 11 superbes bêtes, dont 2 chevaux de trait, et 9 chevaux de selle. Certains sont tondus, pour être plus beaux pour les concours, ce qui explique qu'ils portent de grandes couvertures pour se protéger, lorsqu'ils sont à l'extérieur. Ils sont «bichonnés» et «habillés» matin et soir.

Bien que David privilégie de les garder au pré (au vert, comme il dit), ce sont pas moins de 101 boules de foin qu'il passe dans l'année, sans compter les Kilos de carottes qu'il récupère, pour



flatter la gourmandise de «ses grands bébés».

Il rêve de faire partager sa passion aux grands et aux petits; peut-être nos chérubins ont-ils vu passer le Père-Noël avec un bel attelage? Dès l'été 2015, il y aura la possibilité de faire des promenades à cheval ou en calèche. Vincent et Julie-Anne, tous deux moniteurs diplômés, seront ravis de proposer des cours privés à tous ceux qui veulent apprendre à monter ces magnifiques chevaux. Une très belle expérience où l'homme et l'animal ne font qu'un.

Nous sommes très heureux d'avoir découvert ce monde encore méconnu pour beaucoup de gens, et espérons que vous serez nombreux à tenter l'aventure. Un grand merci à David et toute son équipe pour leur accueil chaleureux.



Un petit chambouement dans les activités de notre Amicale. Les chevreuils abattus lors de nos battues ne seront plus destinés à notre repas traditionnel. Ceux-ci sont répartis en lots pour notre loto et pour la bourriche du repas de la chasse qui aura lieu le DIMANCHE 15 MARS à la salle des fêtes.

Notre menu aussi sera modifié en tenant compte de vos préférences.

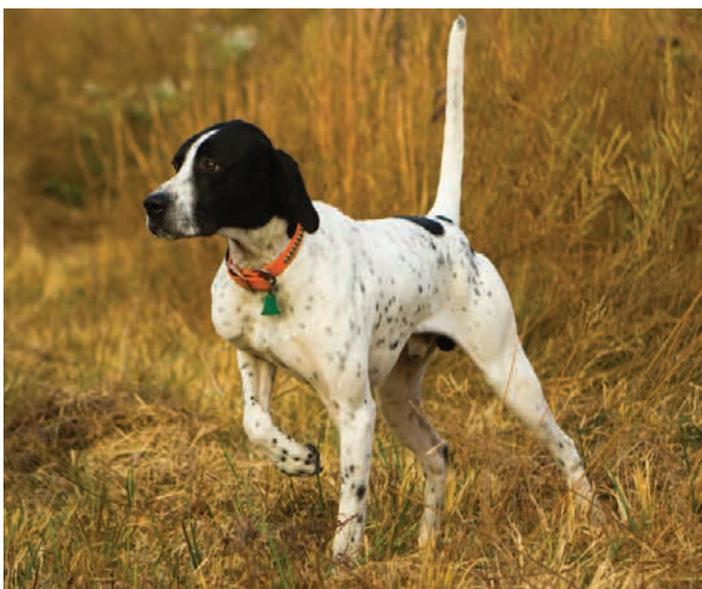
La tête de veau sera toujours de la partie, mais devant le succès du sanglier à la broche, celui-ci remplacera le civet de chevreuil.

Nous espérons que nos gourmands vont se régaler. Profitons-en tous car il n'y aura qu'un seul repas cette année.

Nos traditionnels lâchers de gibier contribuent toujours à des parties de chasse agréables où règne une ambiance bon enfant.

Le président J-C. Verlhac et son bureau vous remercient pour votre fidèle participation à toutes nos activités, ce qui nous a permis encore cette année d'avoir un bilan positif.

Le bureau.



Compostion du Bureau

Président : Jean-Claude Verlhac
 Vice-Président : Paul Correia
 Secrétaire : Bernard Laval
 Trésorier : Jacky Bouillac



ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE



Temps forts des activités effectuées à l'École de Pazayac en 2014.

- Durant toute l'année, participation au dispositif école et cinéma avec sortie cinéma (3 par classes).
- **Mai 2014** : participation aux classes chantantes avec travail du chant choral toute l'année.
- **Juin 2014**: Sortie de fin d'année au jardin de Marqueyssac activité escalade et spectacle de fin d'année sur le thème des chapeaux et Kermesse
- **Octobre 2014** : Salon du livre avec accueil des auteurs dans les classes

- **Novembre 2014** : Projet rencontres sportives avec la feuillade pour la maternelle : courir sauter lancer
- **Décembre 2014** :
 - > Fête de Noël, père Noël en calèche offert par les parents d'élèves élus, goûter musical proposé aux parents de la maternelle.
 - > Exposition des travaux de poterie (faisant suite à un travail de toutes les classes avec une céramiste d'art durant 6 semaines).
 - > Sortie théâtre maternelle : «Dézelle opié» et travail en amont avec un professeur de danse qui est intervenu dans l'école.

T.A.P. OU «TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES»

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme scolaire, qui porte le nombre de journées d'école à 4,5 au lieu de 4 par semaine

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place depuis la rentrée des classes 2013.

Le PEDT (Projet Educatif Territorial) a été, pour l'année scolaire 2013-2014 « porté » par les enseignants, engagés sur une année et de ce fait rémunérés et assurés pour cette activité par la collectivité. Ces TAP se déroulaient tous les soirs de la semaine de 15h45 à 16h30. La Mairie, ayant pris le relais de ces TAP depuis la rentrée scolaire 2014-2015, a dû recruter des intervenants pour palier à ces activités. De ce fait, pour une question d'organisation, les journées de TAP ont été modifiées et se sont vues passer à deux jours par semaine, les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30 ; ce qui nous emmène à un petit rappel sur les heures d'école :

- **heures scolaires** : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin 9h00 – 12h00/lundi, jeudi après-midi 13h30–16h30

- **heures périscolaires** : mardi et vendredi après-midi 15h–16h30. Ces TAP, n'étant pas obligatoires, il est impératif que les enfants soient inscrits auprès de la Mairie, qu'ils y participent ou pas, afin de prévoir le nombre d'intervenants

nécessaires afin que les activités se déroulent dans les meilleures conditions.

Ces intervenants, dont certains sont là en tant que bénévoles, d'autres au titre de « personnel communal » ou encore intervenants rémunérés par la Commune, proposent diverses activités à nos enfants tel que : poterie, activités manuelles, informatique, anglais, atelier jeux de société, ping-pong et autres sports d'extérieur ou encore cirque (par le cirque CUC-CICO de Terrasson) et prochainement un atelier danse (par Mme Olivia LESUR). Nous avons eu aussi quelques interventions par le biais du Conseil Général, telles que l'escrime, le tir à l'arc ou encore le tchoukball (sport d'équipe avec un mélange de volley-ball, handball et squash). Afin que tout se passe bien et que tout problème éventuel ne soit pas laissé de côté, un « Comité de Pilotage pour les TAP » a été créé et se compose de conseillers municipaux et de deux parents d'élèves élus. Ce Comité a pour but d'aller à la rencontre des intervenants et voir avec eux ce qui pourrait être modifié ou amélioré. La Mairie, et en particulier la



Commission « EDUCATION – SERVICES COMMUNAUX », profitent de ce bulletin pour remercier assidument les intervenants bénévoles : Mmes SAVAGE Carmel, CLAUZADE Annick, FEVRIER Séverine, COMBESQUE Marie-José, GUIRI Myriam et Mr COMBESQUE Dominique pour leur participation et leur dévouement auprès des enfants.

Participent également aux activités en tant qu'agents communaux Mesdames RATHONIE Nicole, MAGNE Cécile, BOUSQUET Sandrine et Monsieur RAMPON Eric que nous remercions également pour leur implication.

Nous en profitons pour lancer un appel à de futur(es) bénévoles pour la rentrée scolaire 2015-2016, où avant si intéressés, toutes nouvelles idées seront les bienvenues !!!

**Les Elus de la Commission
« Education et Services
Communaux »**

RÉALISATIONS 2013-2014

Voirie :

- Aménagement du parking devant la Mairie et réaménagement des voies communales du Brut, la Treille, Bourrieu et divers secteurs
- Pose de 2 ralentisseurs aux abords des Ecoles
- Renouvellement de la matérialisation au sol des passages piétons, panneaux stop etc..
- Pose de panneaux STOP au lieu-dit Monplaisir (carrefour des VC N° 2 et 5) et au lieu-dit le Ponteil (carrefour des VC 01 et 07)
- Curage de fossés sur l'ensemble de la commune
- Achat de panneaux de voirie

Eau potable :

- Reprise et renforcement du réseau de la Traverse de Daudevie
- Sécurisation du PPI (Périmètre de protection immédiate) des ressources en eau potable avec pose de clôtures
- Achat pompe doseuse

EDF et France Télécom :

- Enfouissement des réseaux de la Traverse de Daudevie

Travaux d'éclairage public :

- Réalisation des travaux d'extension de l'éclairage Public sur les secteurs de :
 - Chantegrel, route du Brut, VC N°206, et Daudevie Nord
 Une opération subventionnée à 40 %

Achat de mobilier/matériel :

- Pose de stores électriques à l'appartement des écoles et à l'agence postale communale
- Achat de mobilier salle de réunion du conseil
- Aménagement des bureaux rez-de-chaussée/secrétariat de mairie
- Achat congélateur, aspirateur, chauffe-eau cantine
- Aménagement de placards dans l'école (classe de Mme Haza)
- Achat de nouveaux logiciels aux écoles et achat de barrettes sur ordinateurs existants
- Remplacement d'un lave-mains au restaurant scolaire
- Remplacement de la chaudière à l'école maternelle

Inventaire des archives de la commune :

Proposé par le CDG 24, un service



archives avec mise à disposition de professionnels est intervenu dans notre commune au cours de l'année 2014.

C'est ainsi que Karine Barde, archiviste itinérante a pris en charge les archives de Pazayac en Février 2014.

Triage des dossiers, éliminations réglementaires, classement de documents, inventaire... autant d'opérations qui n'ont pas manqué d'interroger élu et personnel et qui au final se sont soldées par un véritable succès.

INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRASSONNAIS, EN PERIGORD NOIR, THENON, HAUTEFORT

Une importante collectivité qui regroupe 39 communes pour une population de 23 204 habitants qui s'étend de La Feuillade, à Fossemagne et de Coly à Tourtoirac, autant dire que ce vaste territoire ne correspond pas complètement à un bassin de vie.

Le conseil communautaire qui comprend 61 délégués a été élu lors de la séance du 21 mai 2014 :

Le bureau :

- Président : Dominique BOUSQUET (Thenon)
- 1er Vice-Président : Pierre DELMON (Terrasson)
- Vice-présidents : Serge PEDE NON

(Peyrignac), Roland MOULINIER (La Bachellerie), Nadine ELOI (Hautefort), Jean BOUSQUET (Terrasson), Serge EYMARD (La Feuillade), Gérard DEBET (Bade-fols-d'Ans), Claude SAUTIER (Limeyrat), Isabelle DUPUY (Terrasson), Michel LAPOUGE (Teillots).

- Les Membres du bureau :

Sabine MALARD (Terrasson), Francis VALADE (Terrasson), Yves MOREAU (Hautefort), Laurent DELAGE (Le Lardin), Bertrand GAGNIART (Bars), Roger LAROUQUIE (Terrasson), Dominique DURAND (Tourtoirac).

Il est important de souligner la forte représentation accordée par la loi à la ville de Terrasson soit 12 délégués dont 7 sont également membres du bureau.

Les communes rurales sont encore une fois sous représentées car 12 communes sur 39 sont dans le bureau.

9 commissions de travail ont été mises en place :

- Management, organisation, finances, budget
- Assainissement non collectif
- Tourisme et communication
- Economie, ordures ménagères
- Enfance, culture, sport, éducation, Action sociale (CIAST)
- Equipements, infrastructures, travaux
- Urbanisme, logements, marchés publics
- Environnement, agriculture, PDIPR

A ce jour, seule la création d'un office de tourisme intercommunal visant à promouvoir l'attractivité de notre secteur a vu le jour.

La part fonctionnement du budget principal s'élève à 3 277 675 € contre seulement 379 000 € pour la part investissement.

Nous voulons croire que l'intercommunalité reste un outil efficace pour le fonctionnement des communes ainsi que pour les services offerts à la population.

> Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Développement économique

> Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

> Compétences facultatives et supplémentaires

- Actions et gestions des services communautaires en faveur de la jeunesse
- Actions culturelles

> Convention de mise à disposition

- Transports scolaires des élèves du secondaire en qualité d'organisateur secondaire

Dans les années à venir, l'intercommunalité montera en puissance, mais les nouvelles compétences auront un impact non négligeable sur la fiscalité des ménages.

RÉALISATIONS EN COURS ET À VENIR

L'aménagement de la traverse de Daudevie

Ce dossier déposé pour la 3ème année consécutive au titre de la DETR 2015 constitue pour les habitants de notre commune une réponse à une insécurité grandissante du secteur concerné et reste plus que jamais d'actualité.

La traverse de Daudevie représente aujourd'hui le cœur de notre village dont l'accès aux commerces de proximité installés de part en part de cette portion de voie n'a jamais été repensé.

Le réaménagement de la Traverse, dont l'accessibilité a notamment été mise en évidence permettra

- la diminution de la vitesse de circulation des véhicules,
- la facilité du cheminement des piétons et cyclistes,
- la sécurisation des carrefours et des accès aux commerces.

et permettra d'autre part de retrouver un aspect rural et agréable du secteur avec plantations de haies et arbustes d'essences et hauteur diverses qui, par leur aspect visuel, contribueraient également au ralentissement de la circulation. Comme vous avez pu le constater, cette opération, faute d'octroi à ce jour des diverses subventions sollicitées, a momentanément été gelée.

En début 2015, nous avons entrepris toutes démarches nécessaires dans le but de réactiver ce dossier et avons bon espoir de percevoir enfin les aides nécessaires afin de redémarrer au plus vite les travaux.

Travaux de sectorisation du réseau d'eau potable

La sectorisation des réseaux d'eau potable permet d'assurer un suivi plus fin du volume consommé par un réseau, et de définir ainsi des priorités d'actions et d'améliorer la réactivité d'intervention (fuites par exemple).

Sectoriser un réseau consiste à diviser le réseau de distribution en sous-réseaux isolables les uns des autres pour lesquels les volumes mis en distribution (et les débits nocturnes en particulier) sont suivis de façon permanente.

L'isolement des sous-réseaux entre eux est réalisé par les fermetures de vannes, ou par la mise en place de points de mesures (débitmètre/compteur) aux frontières de 2 sous-réseaux.

Un dossier qui sera subventionné à hauteur de 75 % par l'Agence Adour Garonne et le Conseil Général.

Et pourquoi pas une future station d'assainissement intercommunale entre La Feuillade et Pazayac ?



Exemple de station d'épuration

Après la dissolution du SMAC (Syndicat Mixte à Cartes des Eaux du Coiroux) en 2014, des changements notoires vont être apportés dans le mode de traitement des eaux usées de la commune.

La première solution énoncée serait la prise en charge du traitement des eaux usées par la CAB de Brive avec raccordement direct sur la station de Brive.

Ce raccordement nécessitant l'installation d'une ou plusieurs stations de relèvement, les Elus des communes de La Feuillade et Pazayac ont avancé l'idée d'implanter une station intercommunale qui permettrait à la fois de garder leur autonomie et de conserver un coût raisonnable du M³ assaini.

Un dossier à débattre et à suivre...

NUMÉROTATION DES RUES



Au cours du premier semestre 2015, notre commune se verra dotée de nouveaux noms et numéros de rues afin de faciliter l'accessibilité des secours, de la poste, des livraisons et autres services pour ses administrés.

Les élus, membres de la commission communale, vous rendront visite à votre domicile, afin de vous remettre, gratuitement, la plaque numérotée qui vous correspond, et vous accompagner dans la mise en place de cette opération.

Les nouvelles adresses prendront effet le 1er juin 2015.

Une carte de Pazayac comportant tous les nouveaux numéros et noms de rue est consultable en Mairie. Elle est aussi disponible sous forme de fichiers PDF téléchargeables sur le site internet de la commune :

www.pazayac.com

UN MARCHÉ À PAZAYAC



Qu'il est agréable de parcourir une allée de producteurs fermiers locaux et de découvrir leur savoir faire et leurs délicieux produits authentiques !

C'est ce qui est ressorti d'une réflexion au sein de la Municipalité.

En effet, n'ayant plus de commerces pour l'instant au centre du bourg de notre commune, il était évident de mettre en place une solution pour palier au manque de services de proximité. Ainsi Mr PRAUDEL Jean Jacques, Boulanger à Larche, vient régulièrement proposer à la vente son pain fait maison.

Mais il manque autre chose, car le pain il faut bien l'accompagner ! Et pourquoi pas organiser un marché hebdomadaire ? Des producteurs locaux présents toutes les semaines au coeur de notre village pour le plaisir de notre palais. Il sera alors possible de retrouver la saveur des bons produits et la convivialité d'un marché tous les

lundis matin à partir du 04 mai de 8h à 12h face à la mairie. Il vous sera proposé : pain, légumes frais de saison, volailles, fromage, fruits, canards ...

Vous aurez la possibilité de garer votre véhicule sur les places situées en face et autour de l'église.

Si vous êtes producteur et que vous désirez participer au marché, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 53 50 12 67.

Gastronomiquement Votre !!!

Les Elus de la Commission « Maintien des services de proximité en milieu rural »

REPAS DES AÎNÉS



Dimanche 14 Décembre, comme chaque année, les aînés se sont retrouvés autour d'un délicieux repas préparé par Francis Trémouille.

Les invités ont été accueillis avec la soupe de champagne concoctée par nos spécialistes maison, Bernard Cessat et Michel Meynard, tandis que Mr le Maire remettait à chacune des dames, une superbe rose offerte par les

Ets Jaubert de Terrasson.

Après avoir félicité et remercié les convives pour leur fidélité et leur assiduité, Mr le Maire a évoqué les travaux réalisés sur la commune, et les projets à venir, tels la traverse de Daudevie ou



encore la numérotation des rues... Il a ensuite salué les doyens de la commune, Marcelle Veyrieras et Pierre Guthmann, qui, malheureusement étaient absents, et a

mis à l'honneur Odette Ponthier et André Authier qui étaient les doyens du jour.

Les festivités se sont poursuivies avec le tirage du loto, et Daniel Ponthier, toujours fidèle, a assuré l'animation musicale.

Ce fut encore une belle journée, placée sous le signe du partage et de l'amitié.

Colis des personnes âgées

La tradition se perpétue, chaque personne âgée de 80 ans et plus, et n'ayant pu assister au repas des aînés de fin d'année, a reçu à son domicile ou en maison de retraite, un colis offert par la Municipalité.

Quand la jeunesse d'après-guerre venait s'amuser à « La Chaumière »

Le bâtiment de la salle des fêtes actuelle a eu une première vie : c'était alors un dancing implanté le long de la RN 89. Il s'appelait « La Chaumière » et accueillait des bals qui attiraient les jeunes de toute la région.

C'était l'immédiat après-guerre et, après des années de privation, la jeunesse de l'époque voulait s'amuser. Après avoir dansé dans les granges, les jeunes cherchaient des lieux plus agréables et les dancings étaient florissants. Il n'y en avait pas à Pazayac et un commerçant avisé de la commune, Honoré Wallier, par ailleurs secrétaire de mairie (*), eut l'idée d'en créer un le long de la RN89, en face de son épicerie-café-tabac (aujourd'hui maison Bastardie), à l'angle de la nationale et de la voie communale 212.

Mais la parcelle dont il disposait était étroite et en biais. Par le jeu d'un échange de terrain entre les familles Ferret et Lajoinie (la mère de Mme Jacquet), il put obtenir la surface nécessaire et mener son projet à bien. Sur cette parcelle de terrain située exactement en face de la voie communale, où se trouve maintenant un hangar, entre les maisons Ferret et Jacquet, le dancing d'Honoré Wallier vit le jour en 1946.

Dénommée « La Chaumière », c'était une salle de vingt mètres de long sur neuf mètres de large dont les côtés étaient ouverts. Même si elle n'était qu'à peine adolescente, la fille d'Honoré Wallier, Marie-Thérèse Champeyrol, a de nombreux souvenirs de cette période : « A l'époque, c'était la seule distraction. Il y avait des bals tous les dimanches et les jeunes de la commune (Louis Verlhac, Prosper Charlot, Marcel Delteil, etc.) n'hésitaient pas à donner un coup de main pour passer de la paraffine sur la piste. Les amateurs affluaient de toute la région, surtout lorsque l'orchestre était réputé. Jean Ségurel est ainsi venu plusieurs fois et il y avait alors un monde fou. Les bals duraient tout l'après-midi et, après une pause de deux heures, les musiciens remontaient sur scène jusqu'à une ou deux heures du matin... »



Les jours de bal, il y avait foule à « La Chaumière ». Un grand nombre de danseurs venait à vélo.

Le dancing a également accueilli l'orchestre de Marcel Debernard, l'accordéoniste René Laurent et des musiciens locaux plus ou moins connus, qui jouaient dans les granges pendant la guerre.

Parmi eux, l'accordéoniste Marcel Delteil, dit « Billou ». « La Chaumière » était également le cadre de séances de cinéma itinérant, des spectacles théâtraux de l'école, etc.

Fils du forgeron implanté à cinquante mètres de là, Louis Verlhac se souvient d'avoir assisté à la construction de « La Chaumière » : « J'étais copain avec Jacky Wallier et ma mère allait donner un coup de main au bar, quand il y avait beaucoup de monde. Les gens venaient de Brignac-la-Plaine, Saint-Pantaléon-de-Larche et Brive en vélo, en car et même en train. Le train s'arrêtait à La Rivière-de-Mansac et ils finissaient à pied. »

La Chaumière devient salle des fêtes

Moins de dix ans plus tard, en 1954, Honoré Wallier cède son commerce à M. Bastardie. Et propose à la commune de racheter « La Chaumière » pour en faire une salle des fêtes. Le terrain est tout trouvé : une parcelle située près du bâtiment qui abrite l'école et la mairie. Un échange de terrain avec Albert Veyssier, de La Feuillade, permet de réunir la surface nécessaire.

Le 11 février 1955, le conseil

municipal, alors dirigé par Armand Leymarie, entérine l'idée de construire une salle municipale. Pour des questions de subventions, ce sera un foyer laïque destiné en priorité aux activités périscolaires. Mais la destination s'avérant vraiment trop restrictive, les élus optent pour une salle municipale. Ils décident le rachat de « La Chaumière », pour laquelle la commune verse 275.000 francs à Honoré Wallier en avril 1955.

Divers artisans sont sollicités pour démonter « La Chaumière » et la remonter près de l'école, dont François Veyleux, menuisier-charpentier, qui en avait réalisé la construction, dix ans plus tôt. La salle, auparavant ouverte sur les côtés, est alors entièrement close et dotée des équipements (bar, buvette, électricité, chauffage) nécessaires à l'époque. L'architecte est Léon Guthmann, de Périgueux. Le coût total atteint 2.121.253 francs, entièrement à la charge de la commune, qui n'a finalement obtenu aucune subvention.

Les travaux sont achevés en 1959 et dès lors, la salle municipale accueille arbres de Noël, séances de cinéma de l'amicale laïque, bals du comité des fêtes, lotos, réunions agricoles, d'anciens combattants, etc.

Gérard Damès

(*) Honoré Wallier fut également maire de Pazayac de mars à octobre 1944, nommé par arrêté préfectoral.

ANCIENS COMBATTANTS



A micale des anciens combattants

Plus que jamais, le devoir de mémoire doit être présent dans notre esprit.

Il est important de commémorer le 8 mai et le 11 novembre.

Ces journées du souvenir, c'est apprendre à nos enfants les valeurs de la République.

Nous remercions vivement pour leur participation à nos cérémonies les Elus, les enfants de l'école, les parents ainsi que tous les habitants de la commune présents.

Un grand merci à tous.

Le bureau

Recherche documents et témoignages sur la guerre de 1914-1918

Dix-huit habitants de Pazayac ont trouvé la mort pendant la guerre de 1914-1918 : Barrot Adrien, Chevalier Jean, Coste Marcel, Darche Hubert, Delamaze Charles, Delamaze Jean, Froidefond Marcelin, Gagnebés Jean-Baptiste, Gagnebés Marcel, Granger Jean, Maury Baptiste, Pougeade Emile, Pougeade Joseph, Ranoux Adrien, Soleil Albert, Soleil Jules, Verlhac Marcelin et Vignal Léon. Chaque année, lors de la cérémonie du 11 novembre, le maire appelle leur nom et l'assistance répond « mort pour la France ». Mais qui se souvient encore de leur vie, de leur visage, de leur famille ? Pour rafraîchir la mémoire collective, nous recherchons des informations, documents, témoignages les concernant.



Contactez la mairie au
05.53.50.12.67
ou Gérard Damès au
05.53.50.07.26

DÉCORATIONS DE NOËL...

Grâce à M. David Autef nous retrouvons notre âme d'enfant! Merci pour la féerie qui se dégage de ces décorations pour les fêtes de Noël.



L'AVENIR DU MOULIN DE MANEYROL EST ASSURÉ

Repris par Charlie Le Gallo voici un peu plus d'un an, le moulin à huile de Maneyrol a un bel avenir devant lui, notamment grâce à la médaille d'or décrochée au concours général agricole de Paris.

Daniel Ponthier avait créé le "Moulin de Maneyrol" de toutes pièces, voilà une quinzaine d'années, se forgeant une belle réputation parmi les producteurs d'huile de noix de la région. Mais l'heure de la retraite approchant, il désespérait de trouver un repreneur pour cette activité quelque peu marginale, même si elle se trouve en plein cœur de la région de production nucicole.

C'est finalement un jeune Parisien (mais originaire de Saint-Amand-de-Coly) qui a retenu ses faveurs, alors que rien ne le prédisposait à reprendre un moulin à huile.

Charlie Le Gallo, 30 ans, se destinait à l'enseignement. Après une licence d'histoire à La Sorbonne, il s'aperçut que ce n'était pas sa vocation et prépara un BTS d'aménagement paysager avant de travailler quatre ans en région parisienne. Mais, lassé de la vie parisienne, il revint en Dordogne pour trouver une activité plus en adéquation avec son goût pour la nature. Il rencontra Daniel Ponthier par l'intermédiaire d'amis communs et décida de se lancer dans l'aventure en juin 2013.

Il s'inscrivit d'emblée dans la démarche de son prédécesseur: produire une huile de qualité pour une clientèle de connaisseurs, quitte à en augmenter le prix pour parvenir au meilleur produit possible tout en tenant compte de la forte augmentation du prix du cerneau de noix depuis deux ans.

Et pour augmenter le chiffre d'affaires du moulin, Charlie Le Gallo se mit à produire également de l'huile à façon pour les producteurs de noix, en respectant leur cahier des charges. Il a d'ailleurs obtenu l'agrément bio pour cette production à façon.



Une médaille d'or qui a ouvert bien des portes pour le repreneur du Moulin de Maneyrol

Produire la meilleure huile possible

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les moulins à huile de noix ne sont pas légion en Dordogne: sept exactement, dont le plus important se trouve à Sainte-Nathalène et dont le responsable cherche à passer la main. De là à penser que la clientèle va se tourner vers les autres moulins, il n'y a qu'un pas...

Charlie Le Gallo a choisi de produire une huile de la meilleure qualité possible, en achetant des cerneaux de noix de franquette «extra blanc», alors que l'huile est fabriquée le plus souvent avec au mieux des cerneaux «arlequin», au pire «huilerie». Ne vous étonnez pas que l'huile de noix de la grande distribution rancisse rapidement...

Les techniques de production, Charlie les maîtrise désormais parfaitement: les noix sont moulues puis légèrement torréfiées pour dégager tous leurs arômes. Pressées, les noix livrent leur huile qui est filtrée puis stockée trois semaines en cuve de décantation

avant la mise en bouteilles.

Des gestes simples mais qu'il faut parfaitement contrôler: «*Tout se joue à la chauffe, insiste Charlie: pour ma part, je chauffe très peu pour magnifier le goût de l'huile. Les producteurs locaux préfèrent un peu plus de chauffe pour obtenir une huile plus colorée, plus typée.*»

Une médaille d'or inespérée

Fort de ses connaissances, le jeune meunier s'est inscrit dans la démarche en cours vers une reconnaissance de l'huile de noix par une appellation d'origine protégée (AOP). C'est ainsi qu'il a présenté son huile au concours régional des producteurs de noix, où il a décroché une médaille d'argent. Une récompense qui l'a incité à tenter le Concours général agricole à Paris, en début d'année. Il a envoyé quelques bouteilles et n'avait aucune nouvelle jusqu'à ce qu'il découvre, un dimanche soir sur internet, que son huile était récompensée par une médaille d'or!

«*Dès cet instant, se souvient*

Charlie Le Gallo, ça a été de la folie: toutes les épicerie fines de Paris m'ont appelé pour vendre mon huile. Mais l'huile, il fallait la produire ! Je n'ai pas pu répondre à toutes les demandes mais l'expérience a été fabuleuse. Elle m'a apporté beaucoup d'enseignements sur l'aspect commercial, les négociations, l'expédition.» Un ami lui a alors réalisé un site internet plus valorisant, tandis que Charlie travaillait sur le packaging. Le tout a été présenté à un salon professionnel en Hollande, où les retours ont été excellents, confirmant la bonne direction prise par le jeune meunier.



Charlie Le Gallo

Deux ou trois ans pour pérenniser l'entreprise

Charlie le Gallo produit aujourd'hui deux huiles différentes: la traditionnelle, que tous les habitués du moulin connaissent. Elle est élaborée avec des cerneaux «arlequin» un peu plus torrifiés.

Et il s'est lancé dans la production d'une huile encore plus fine, à base de cerneaux extra-blancs,

torrifiés au minimum pour préserver toute l'odeur de la noix. Avec une bouteille plus moderne et une étiquette rajeunie. C'est cette huile qui a été récompensée à Paris et qui se trouve désormais à la table du célèbre restaurant du Fouquet's. On devrait également la trouver prochainement sur les rayons de l'épicerie fine du Bon Marché à Paris...

Charlie le Gallo espère également pouvoir répondre aux épicerie fines de Paris qui le suppliaient voici quelques mois, après sa médaille d'or. Ce serait pour lui l'assurance d'un chiffre d'affaires régulier et d'un fonds de roulement un peu plus conséquent, gage d'une meilleure stabilité pour son entreprise. Car, aussi prestigieuse qu'elle soit, la médaille d'or ne lui est pas montée à la tête: il lui faudra bien deux ou trois ans pour pérenniser son moulin à huile...

Gérard Damès

BOULANGERIE «DRIVE» À PAZAYAC



Une activité commerciale de proximité en milieu rural

Suite à la fermeture du commerce en centre bourg depuis septembre 2014, la boulangerie Praudel de Larche propose ses services aux habitants de la commune.

C'est ainsi qu'à raison de deux fois par semaine, chacun peut, à son gré, venir chercher son pain au camion garé devant la place de l'Église.

Et dès le 16 mars 2015, Ouverture d'une « boulangerie drive » à Daudevie

La boulangerie, symbole même du service au public et du dynamisme d'une commune, sera de nouveau à l'honneur sur notre commune.

L'ouverture d'un drive artisanal, à l'initiative de l'établissement Lagandogne Père et Fils, boulangerie à Saint-Cernin-de-Larche, va sans nul doute répondre à l'attente de tous.

Implanté à Daudevie, sur le parking des Ets Castor, ce drive accessible à pied comme en voiture, proposera essentiellement des produits frais (pains – viennoiseries) de fabrication artisanale.

Ouvert du lundi au samedi de 7h à 13h et de 15h30 à 19h30.

2013

NAISSANCES

ROUGERIE Nino Lionel Paul	14.01.2013 à Brive
CHANTREAU STEUNOU Cassandre Jeanne Brigitte	04.05.2013 à Brive
METBACH Charlyse	27.05.2013 à Brive
THOMAS LEGEAY Iscia	09.06.2013 à Brive
AK Kamil	12.07.2013 à Brive
MATT Liza	13.07.2013 à Brive
MOUNEY Jules	26.07.2013 à Brive
PIRES AUTHIAT Samuel	14.08.2013 à Brive
CHARIN Estéban Baptiste	01.09.2013 à Brive
DUPONCHEL Liam	04.09.2013 à Brive
CHAMPEVAL Mathis	17.09.2013 à Brive
FAGE Baptiste André	20.09.2013 à Brive
JARRIGE Loucas Henri Daniel	22.09.2013 à Brive
MASSÉ Louanne	02.10.2013 à Brive
LACON Léo	18.12.2013 à Brive

MARIAGES

GOUDROYE Morgan Robert Camille et SANNIER Rosine Jacqueline	10/05/2013
ZAIMEDDINE Franck et AMADIEU Gwladys	01/06/2013
MARCHAND Olivier Yves Henri et FERREIRA Stéphanie Nathalie	15/06/2013

DECES

SOURZAT Henri Gabriel	25.01.2013 à Brive
BOURZAT Veuve SAURET Marie Marcelle	10.02.2013 à Brive
FERRET Jean-Marie Léger	15.05.2013 à Pazayac
JAYLE Eliette Albanie	02.07.2013 à Pazayac
DEBORD Alain Joseph	29.07.2013 à Brive
LOMBRIERE Veuve VEDRENNE Marguerite	14.08.2013 à Pazayac
LAFIOLIE Bernard David	15.08.2013 à Brive
CHOUZENOUX Georges	24.09.2013 à Pazayac

NAISSANCES

SAUPIN Enzo Christian René	30/01/2014 à Brive
GAUTHIER Naomi Marie	17/03/2014 à Brive
MALLA Raymond Georges	04/04/2014 à Carcassonne
PRÉVOST Calista Justine Jeanne	20/06/2014 à Brive
GAY Alex Richard	08/07/2014 à Brive
HIRIGOYEN Gabyn	24/08/2014 à Brive
PICON Clémentine-Maëna	18/09/2014 à Brive

MARIAGES

HAMEAU Jean, Augustin et LECOUSTEY Liliane, Marie, Georgette	07/03/2014
CHAMPEVAL Olivier et PEREIRA Sabrina	12/04/2014
GAUMY Bruno et BESSE Delphine	21/06/2014
GUILLON David et SOUBRANE Virginie, Delphine	19/07/2014
ROUX Xavier et BENTO Elisabeth	13/09/2014

DECES

COSTE, Patrick	16/01/2014 à Brive
SABATET, François, Jean	17/02/2014 à Brive
CATUS née TAYSSE, Madeleine	30/03/2014 à Brive
NEUVILLE née NEUVILLE, Marie-Thérèse, Adeline	28/05/2014 à Pazayac
MARCHAND Gérard, Michel, Eugène	24/06/2014 à Brive
MONS, Patrick	30/09/2014 à Brive
DELTEIL Née ROUDIER, Yvonne	16/11/2014 à Limoges
LEYMARIE née VITRAC, Antoinette, Jeanne	01/12/2014 à Pazayac

BUDGET ET ETAT D'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

BUDGET PRINCIPAL DÉPENSES-RECETTES 2014

Budget principal commune 2014

Dépenses et recettes de fonctionnement 536.147 €
 Dépenses et recettes d'investissement 788.852 €

Budget Eau 2014

Dépenses et recettes de fonctionnement 91.954 €
 Dépenses et recettes d'investissement 298.924 €

Budget logement social 2014

Dépenses et recettes de fonctionnement 17.600 €
 Dépenses et recettes d'investissement 16.724 €

Budget assainissement collectif 2014

Dépenses et recettes de fonctionnement 74.860 €
 Dépenses et recettes d'investissement 45.310 €

Budget transport scolaire 2014

Dépenses et recettes de fonctionnement 8.436 €
 Dépenses et recettes d'investissement 4.420 €

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2014

